

## PLANÈTE • AGRICULTURE &amp; ALIMENTATION

## Faut-il taxer la viande pour que son prix reflète son coût environnemental ?

Des ONG néerlandaises proposent un « prix juste de la viande », dont les revenus iraient aux consommateurs, aux agriculteurs et à l'environnement.

Par Mathilde Gérard • Publié hier à 18h58, mis à jour à 10h53

Article réservé aux abonnés

Pour une quinzaine d'euros le kilo de bœuf ou une dizaine d'euros le kilo de poulet, combien la société paie-t-elle en effets collatéraux pour l'environnement et la santé ?

En raison des pressions exercées par l'élevage sur les ressources naturelles et des risques de maladies liés à une forte consommation, de plus en plus d'organisations défendent l'idée d'intégrer ces coûts externes dans le prix de la viande.

Mardi 4 février, un groupe d'associations néerlandaises a publié un rapport plaidant pour l'introduction, en Europe, d'une « *taxe de durabilité* » sur les produits carnés, dont les revenus serviraient à aider les agriculteurs à se tourner vers des modes de production plus durables et à inciter les consommateurs à rééquilibrer leur alimentation.

**Lire aussi** | [La demande de viande pèse sur les ressources de la planète](#)

Les propositions de la True Animal Protein Price Coalition (TAPPC – « Coalition pour un juste prix des protéines animales » – qui regroupe une trentaine d'organisations néerlandaises des secteurs de l'environnement, de l'agriculture, de la condition animale et de la santé) ont été présentées au Parlement européen, mercredi 5 février, lors d'une réunion à l'initiative de l'eurodéputé Bas Eickhout, vice-président du groupe des Verts. « *La viande induit des coûts externes significatifs qui ne sont pas reflétés dans son prix au consommateur et nécessitent une correction rapide* », explique le Néerlandais.

### « Distorsion » entre prix de vente et coût réel

Un sujet qui préoccupe depuis plusieurs années l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). En 2015, celle-ci relevait une « *distorsion inquiétante entre le prix de vente des aliments et le coût réel de production. En conséquence, la nourriture produite à un prix environnemental plus élevé (...) peut sembler moins chère que des alternatives produites de façon plus durable.* »

L'alimentation pèse pour environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre, dont une grande part est attribuable aux produits carnés, par ailleurs les plus gourmands en terres et en eau. Dans un rapport sur le changement climatique et les terres publié en août 2019, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) observait que « *la viande, et en particulier la viande de ruminant (bœuf et agneau), est l'aliment avec le plus d'effet sur l'environnement* ».

Or, avec 9,7 milliards d'habitants sur Terre en 2050 et des niveaux de vie permettant de plus en plus aux classes moyennes de consommer de la viande, la demande devrait croître fortement au niveau mondial, au rythme de 1,2 % chaque année selon la FAO.

**Lire aussi** | [Nous n'avons jamais consommé autant de viande](#)

A l'échelle européenne, les niveaux de consommation de viande dépassent les recommandations sanitaires. Chaque Européen en a consommé, en moyenne, 69,3 kilos en 2018, selon la Commission (un chiffre calculé en « équivalent carcasse », supérieur au poids final dans l'assiette, estimé autour de

40 kilos). Or, plusieurs études considèrent qu'une consommation plus responsable se situerait autour de 10 à 15 kilos par an et par personne.

En s'appuyant sur un chiffrage réalisé par le cabinet CE Delft – un organisme de recherche spécialisé dans les problèmes environnementaux –, la TAPPC propose d'introduire pour tous les pays de l'Union européenne (UE), à partir de 2022, un surcoût de 10 centimes d'euros pour 100 grammes sur toutes les viandes, et d'augmenter cette taxe progressivement.

D'ici à 2030, la coalition préconise la mise en place de taxes différenciées selon les types de viande et leur impact sur l'environnement : 47 centimes pour 100 grammes de bœuf, 36 centimes pour le porc et 17 centimes pour la viande de poulet. L'objectif est d'inciter le consommateur à revoir la composition de son assiette en réduisant les rations de viande au profit des végétaux.

## 6 000 euros pour chaque agriculteur

La TAPPC estime qu'une telle taxe générerait 32 milliards d'euros par an à l'horizon 2030. Près de la moitié de la somme serait reversée aux agriculteurs, finançant par exemple des conversions au bio, des investissements pour le bien-être animal ou des programmes de stockage de carbone dans les sols. « *Selon nos calculs, chaque agriculteur européen pourrait se voir reverser 6 000 euros annuels en moyenne* », avance ainsi Jerom Remmers, directeur de la TAPPC. Un autre tiers servirait à baisser la TVA sur les fruits, les légumes et autres végétaux ; 20 % à aider les ménages les plus modestes dans leurs achats alimentaires ; et environ 12 % à financer des programmes d'aide aux pays en développement.

*« Pour nous, ce n'est pas une taxe sur la viande, mais un juste prix de la viande, défend M. Remmers. Il faut vraiment que l'utilisation soit transparente et que les sommes bénéficient en premier lieu aux agriculteurs et aux consommateurs. »*

D'après le calcul effectué sur les Pays-Bas par CE Delft, la mise en place d'un tel surcoût sur la viande entraînerait une baisse de la consommation d'environ 50 % à l'horizon 2030. Mais une partie de la production servant à l'export, le nombre d'animaux de ferme ne diminuerait que de 10 %, en réduisant progressivement certaines tailles de cheptels, moyennant compensation financière.

**Lire aussi | [Jonathan Safran Foer : « Il nous faut devenir des gens qui ne volent rien à la planète »](#)**

L'étude de la TAPPC s'est centrée principalement sur le coût environnemental de la viande mais une telle mesure aurait aussi un impact de santé publique.

## Prudence des eurodéputés

La viande transformée (saucisses, jambon et autres charcuteries) est classée comme « cancérogène certain » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la viande rouge (bœuf, agneau, porc...) comme « cancérogène probable ». La consommation de viande est également associée à un risque accru de survenue de maladies cardiovasculaires, comme l'a montré un article publié lundi dans la revue JAMA internal medicine qui estime ce risque de 3 % à 7 % pour deux portions hebdomadaires de viande rouge, transformée ou de poulet.

Pour l'heure, les eurodéputés restent prudents sur la mise en place d'une telle taxe, qui risque de se révéler très impopulaire si le consommateur n'en tire pas profit. Beaucoup ont en tête l'échec d'une revalorisation de la taxe carbone en France, point de départ du mouvement des « gilets jaunes » à l'automne 2018.

M. Eickhout compte surtout sur des avancées au niveau national. « *Nous ne pouvons pas attendre que ce soit mis en place dans toute l'UE, car les mesures fiscales nécessitent l'unanimité du Conseil* », précise l'eurodéputé.

En Allemagne, des parlementaires verts, socio-démocrates et de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) défendent depuis plusieurs mois l'idée d'aligner la viande, qui bénéficie actuellement d'une TVA

réduite à 7 %, au taux plein de 19 %. Aux Pays-Bas, le débat sera lancé au printemps avec la présentation, au Parlement, d'une proposition de réforme fiscale reprenant l'idée d'un « *prix juste de la viande* ».

**Mathilde Gérard**